

Le 11 décembre 2017 à 8h45 CET

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ANNUELLE 2017

❖ APPROBATION DU DIVIDENDE DE 1,60 EURO PAR ACTION,
EN FORTE HAUSSE : +45 %

❖ APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2016-2017

L'Assemblée Générale Mixte annuelle des Actionnaires de Vilmorin & Cie s'est réunie le vendredi 8 décembre 2017 à Paris, sous la présidence de Philippe AYMARD, Président Directeur Général de Vilmorin & Cie.

Près de 250 Actionnaires ont ainsi eu l'occasion d'échanger sur la stratégie et les perspectives de la Société, et de s'exprimer sur les résolutions soumises à leur approbation.

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2016-2017

L'Assemblée Générale Mixte de Vilmorin & Cie a approuvé les comptes de l'exercice 2016-2017. Ceux-ci font ressortir un chiffre d'affaires de 1 414 millions d'euros, en progression significative (+6,7 % à données comparables par rapport à l'exercice précédent).

- Les Semences Potagères affichent une progression d'activité de 6,2 % à données comparables, et confirment ainsi, dans la continuité des exercices précédents, leur forte dynamique de croissance. La hausse d'activité concerne l'ensemble des Business Units, qui progressent sur toutes les zones géographiques. Les performances sont particulièrement remarquables sur plusieurs espèces stratégiques : la tomate, la carotte, la courgette, le piment/poivron ainsi que l'oignon. Vilmorin & Cie réaffirme donc, au terme de cet exercice, son leadership mondial en semences potagères.
- Les Semences de Grandes Cultures réalisent un exercice de forte croissance (+8,3 % à données comparables), en dépit d'un environnement de marchés difficile. Celui-ci reste en effet impacté par le faible prix des productions agricoles ainsi que par la baisse des surfaces cultivées en maïs, en particulier en Europe de l'Ouest.
Dans ce contexte, les campagnes commerciales européennes ont été marquées par une bonne consolidation des positions en maïs sur l'Europe de l'Ouest, une progression soutenue de l'activité en Ukraine et en Russie, notamment en tournesol, et une croissance d'excellent niveau en colza. En Amérique du Sud, la croissance en semences de maïs est très forte, portée par la dynamique du marché et marquant le renforcement de l'internationalisation de Vilmorin & Cie sur cette espèce stratégique.

En conséquence, les performances financières de Vilmorin & Cie sont en forte progression. Le résultat net total s'établit ainsi à 90,1 millions d'euros au terme de l'exercice 2016-2017, soit une croissance de 48 % par rapport à l'exercice précédent. Celui-ci intègre également la bonne performance des sociétés mises en équivalence - principalement AgReliant en Amérique du Nord, Seed Co en Afrique et AGT en Australie.

Cette réalisation est le fruit du dynamisme commercial des activités ainsi que d'une gestion plus resserrée de l'ensemble des charges d'exploitation et des investissements, mise en œuvre depuis plus d'un an. Cette orientation n'a toutefois pas modifié la stratégie de Vilmorin & Cie, dont le déploiement s'est poursuivi durant l'exercice, notamment en termes de développement et d'innovation, dans une vision de long terme.

UN DIVIDENDE EN FORTE PROGRESSION

L'Assemblée a fixé le montant du dividende net à 1,60 euro par action. Cela représente une progression très soutenue, soit +45 % en valeur nominale par rapport à l'exercice précédent.

Ce dividende correspond en outre à un taux de distribution de 38,4 %, dans la moyenne des exercices précédents.

Son détachement interviendra le 13 décembre 2017 et sa mise en paiement sera effective au 15 décembre 2017.

CONFIRMATION DES PERSPECTIVES 2017-2018

Vilmorin & Cie a confirmé ses objectifs en termes de chiffre d'affaires et de taux de marge opérationnelle courante pour l'exercice 2017-2018. Ceux-ci correspondent à une progression du chiffre d'affaires consolidé de 5 % à données comparables (4 % en Semences Potagères et au moins 5 % en Semences de Grandes Cultures), et à un taux de marge opérationnelle courante de même niveau qu'en 2016-2017. Celui-ci prendra en compte un effort de recherche estimé à environ 255 millions d'euros.

Vilmorin & Cie vise enfin une contribution des sociétés mises en équivalence au moins équivalente à celle de 2016-2017.

Il est rappelé qu'à l'issue du premier trimestre de l'exercice 2017-2018¹, Vilmorin & Cie a enregistré un chiffre d'affaires de 207,6 millions d'euros, en retrait de 8,2 % à données comparables, traduisant des performances contrastées selon les activités, sur une base globalement peu représentative de l'exercice.

Au-delà de l'année en cours, qui devrait continuer à être impactée par la pression sur les prix agricoles et marquée par les opérations de consolidation du secteur de l'agrochimie, Vilmorin & Cie maintient des ambitions de croissance de ses activités supérieure aux tendances de marchés et d'accroissement de ses marges opérationnelles tant en Semences Potagères qu'en Semences de Grandes Cultures, telles que présentées l'exercice précédent, dans le cadre de ses ambitions à horizon 2020.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

L'ensemble des résolutions soumises au vote des Actionnaires a été approuvé, à l'exception de la vingtième résolution, qui proposait une délégation au Conseil d'Administration en vue de réaliser une augmentation du capital social réservée aux salariés, les salariés disposant par ailleurs d'autres modes d'intéressement aux résultats.

Nomination d'Annick BRUNIER en tant qu'Administratrice

L'Assemblée a nommé Madame Annick BRUNIER en tant qu'Administratrice, pour une durée de trois années², en remplacement de Monsieur Joël ARNAUD, dont le mandat venait à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale et qui n'en sollicitait pas le renouvellement.

Agricultrice et Administratrice de Limagrain depuis 2012, Annick BRUNIER exerce plusieurs mandats au sein de ses différentes branches d'activité. Elle représente également le Groupe dans différentes organisations professionnelles.

¹ Cf. communiqué de presse Vilmorin & Cie publié le 6 novembre 2017.

² Venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020.

NOMINATION DE DANIEL JACQUEMOND EN TANT QUE DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DE VILMORIN & CIE

Emmanuel ROUGIER, Directeur Général Délégué de Vilmorin & Cie, quittera ses fonctions fin 2017 pour un départ à la retraite³. Entré dans le Groupe il y a plus de 40 ans, Emmanuel ROUGIER était Directeur Général Délégué de Vilmorin & Cie depuis 2011. Il a notamment contribué à l'internationalisation des activités Semences de Grandes Cultures ainsi qu'à la définition et au déploiement de la politique de croissance externe ciblée, permettant à Vilmorin & Cie de se développer constamment et durablement sur ses marchés.

Dans cette perspective, la nomination de Daniel JACQUEMOND en tant que Directeur Général Délégué de Vilmorin & Cie a été actée lors du Conseil d'Administration qui s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale. Daniel JACQUEMOND était Directeur Financier de Vilmorin & Cie depuis 2000. Diplômé de l'ESCP Europe, Daniel JACQUEMOND est doté d'une expérience de plus de 30 ans dans les principaux métiers du groupe, et a notamment occupé diverses fonctions opérationnelles de Direction Générale de filiales en France et en Allemagne. Il assurera, dans la continuité, le déploiement de la stratégie de développement de Vilmorin & Cie.

Compte tenu de cette nomination, Vincent SUPIOT est nommé Directeur Financier de Vilmorin & Cie. Il en avait, à ce titre, déjà rejoint le Comité Exécutif en septembre 2017. Vincent SUPIOT, diplômé de l'Université de Sciences Économiques de Clermont-Ferrand, a intégré le Groupe il y a près de 20 ans. Il a notamment exercé différentes missions de Direction Générale ou de Direction Financière en Business Unit, en France et à l'étranger (Pays-Bas, États-Unis, Japon).

+ Retrouvez la présentation de l'Assemblée Générale et les résultats détaillés des votes sur le site www.vilmorincie.com.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **Mercredi 13 décembre 2017** :
Détachement du dividende
- **Vendredi 15 décembre 2017** :
Mise en paiement du dividende
- **Mardi 27 février 2018^(*)** :
Chiffre d'affaires et résultats semestriels 2017-2018
- **Lundi 23 avril 2018^(*)** :
Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2017-2018

() Dates fournies à titre indicatif et susceptibles de modifications. Publication post-clôture de Bourse*

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Daniel JACQUEMOND
daniel.jacquemond@vilmorincie.com

Vincent SUPIOT
vincent.supiot@vilmorincie.com

Valérie MONSÉRAT
Directrice Communication Financière et Relations Investisseurs
valerie.monserat@vilmorincie.com

Tél. + 33 (0)4 73 63 44 85
Site Internet : www.vilmorincie.com

³ Conformément aux statuts de la Société, fixant la limite d'âge de ses mandataires sociaux à 65 ans.



4^e semencier mondial, Vilmorin & Cie crée des semences potagères et de grandes cultures à haute valeur ajoutée, contribuant à répondre aux enjeux alimentaires.

Soutenue par son actionnaire de référence Limagrain, groupe coopératif créé et dirigé par des agriculteurs français, la croissance de Vilmorin & Cie s'appuie sur un investissement soutenu en recherche et une stratégie d'internationalisation affirmée, pour renforcer durablement ses positions concurrentielles sur des marchés mondiaux porteurs.

Guidée par une vision long terme de son développement, Vilmorin & Cie inscrit sa performance dans le respect de trois valeurs fondatrices : le progrès, qui se situe au cœur de ses convictions et de sa mission, la persévérance, inhérente aux métiers d'agriculteur et de semencier, et la coopération, aussi bien au niveau scientifique, industriel que commercial.

ANNEXE : GLOSSAIRE

❖ **Données comparables**

Les données comparables sont les données reconstituées à périmètre et taux de change constants.

Les données financières de 2016-2017 se voient donc appliquer le taux moyen de l'exercice 2017-2018, ainsi que d'éventuelles évolutions du périmètre de consolidation, pour être comparables avec les données de l'exercice 2017-2018.

❖ **Données courantes**

Les données courantes sont les données aux taux de change historiques de la période et ne tenant pas compte d'effet périmètre.

❖ **Effort de recherche**

L'effort de recherche correspond à la dépense de recherche brute avant immobilisation des frais de recherche et crédit d'impôt recherche.

❖ **Marge opérationnelle courante**

La marge opérationnelle courante est définie comme la marge opérationnelle comptable, retraitée des impairments et des coûts de restructuration.